

L'agriculture au Canada

11.1

Tendances et points saillants

11.1.1

Les agriculteurs canadiens, comme ceux des autres pays, ont ressenti les effets de l'inflation en 1975. Le revenu agricole brut et les coûts de production ont été plus élevés que jamais auparavant. Le revenu net, établi à \$4.3 milliards, représentait une augmentation de \$900 millions par rapport à 1974, mais on s'attendait à ce qu'il tombe à environ \$3 milliards en 1976.

Le ministère de l'Agriculture du Canada a continué d'élaborer des politiques et des programmes visant à stabiliser le revenu agricole et à orienter la production en fonction de la demande sur les marchés intérieur et extérieur. On a annoncé une politique laitière à long terme suivant laquelle les recettes des producteurs seraient établies d'après une formule basée sur l'indice des prix à la consommation et le coût de production. De nouveaux éléments se sont ajoutés à la politique intérieure concernant les céréales fourragères, notamment la disponibilité de céréales fourragères à des prix concurrentiels pour ce qui est du maïs, le démenagement des stocks de réserve, de nouvelles formes d'aide au transport des aliments pour animaux, et le financement de programmes visant à aider les industries de l'élevage et de l'alimentation des animaux. Les changements étaient destinés à encourager la production de bétail et de céréales fourragères selon les possibilités naturelles de chaque région.

La Loi sur la stabilisation des prix agricoles a été modifiée de façon à hausser les niveaux de soutien des prix pour les bovins, les moutons et les porcs; le lait et la crème de transformation; le maïs et le soya; et l'avoine et l'orge commercialisés autrement que par l'entremise de la Commission canadienne du blé. Ces prix seraient soutenus à au moins 90% du prix moyen sur le marché pour les cinq dernières années, après rectification pour tenir compte de la variation des coûts de production. En juin et juillet 1976, on a annoncé de nouveaux prix de soutien pour le maïs, le soya, les carottes, les poires, les prunes à pruneaux et l'agneau.

En 1975, des programmes d'achat, des paiements d'appoint ou des subventions ont été établis pour aider les producteurs de pommes de terre des Maritimes, du Québec et de l'Ontario, les producteurs de cerises de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, les producteurs de pommes de la Nouvelle-Écosse et les producteurs de poires de transformation de l'Ontario.

Au début d'avril 1976, dans le cadre du Programme d'aide financière à la construction d'entrepôts pour les fruits et légumes frais, des ententes ont été conclues avec quatre groupes de producteurs pour la construction ou la rénovation d'entrepôts de fruits et légumes.

Parmi les réalisations ayant une importance économique découlant des recherches effectuées par le gouvernement fédéral figurent la mise au point de nouvelles variétés de cultures, de meilleures méthodes de dépistage et de contrôle des maladies et des insectes, de nouvelles techniques agricoles, et une percée en ce qui concerne la prédétermination du sexe des embryons de bovins.

Des études menées par la Division de la pathologie vétérinaire de la Direction de l'hygiène vétérinaire ont conduit à l'élaboration d'une technique permettant de prélever un embryon de 12 à 14 jours sur une vache de race, d'en déterminer le sexe et de le transplanter dans l'utérus d'une vache ordinaire. Le premier bovin dont on avait prédéterminé le sexe et transplanté l'embryon suivant cette technique est né à Ottawa à la fin de 1975. Les vétérinaires ont également conçu un nouveau système de gestion pour réduire l'incidence et la gravité des diarrhées chez les troupeaux de bovins de l'Ouest du Canada, et mis au point un antigène pour dépister la maladie de l'Aléoutien qui cause de grandes pertes chez le vison.